



## Évaluer et renouveler les modalités d'implication des agriculteurs et collectifs d'agriculteurs dans les PAT co-construits promouvant l'agroécologie

*Suivi et approfondissement d'outils « in situ » utilisés par les conseillers animateurs de PAT pour favoriser l'implication d'agriculteurs et de collectifs d'agriculteurs dans les PAT*

*Constitution d'un réseau d'échange entre conseillers en suivant la méthodologie du dispositif CHANGER*

**Synthèse de stage**  
Septembre 2019

**Laureen Chiche**



## Présentation du projet ONVAR

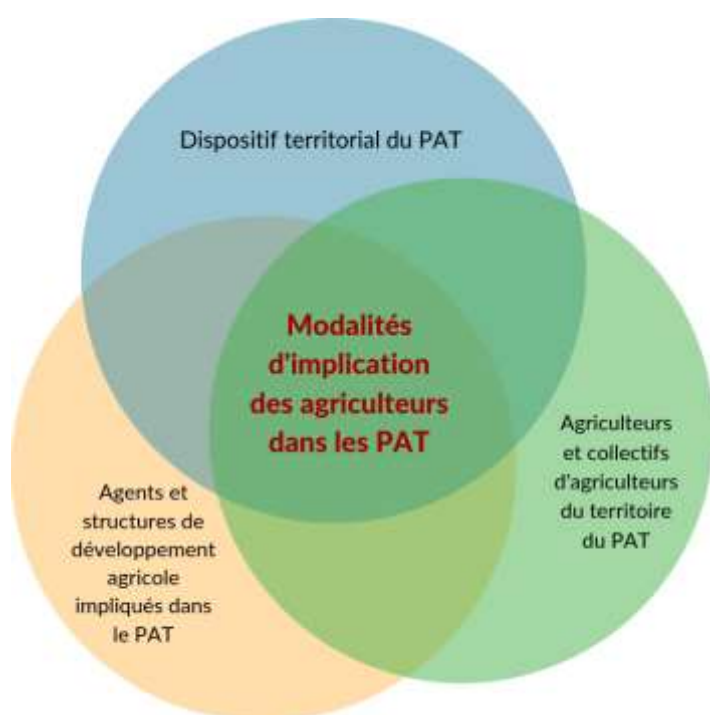
En 2014, Terres en villes a répondu à un appel à proposition du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (AAP ONVAR 2015-2020). Lauréat de cet appel à projet, Terres en villes est devenu un « ONVAR » et a commencé un projet financé par le Compte d'Affectation Spécial « Développement Agricole et Rural (CAS-DAR) »<sup>1</sup>. Ce projet comprend une seule action qui est d'« **évaluer et renouveler les modalités d'implication des agriculteurs et du développement agricole dans l'élaboration de projets alimentaires territoriaux promouvant l'agroécologie** ». Une première étape du projet a permis de caractériser de multiples actions agri-

alimentaires au sein des agglomérations membres du réseau et d'identifier les innovations en termes de gouvernance, d'expertise et de conseil qui favorisent l'implication des agriculteurs dans ces actions (Viret, 2017). En 2017, ces actions agri-alimentaires ont été recensées et analysées dans des fiches expériences. De ces fiches expériences est née une **première proposition d'outils méthodologiques à destination des porteurs de PAT**. Ces outils se réfèrent à trois échelles ayant une influence directe ou indirecte sur la participation agricole aux PAT :

Le **dispositif territorial** ou développement territorial comprend l'ensemble des caractéristiques de la gouvernance du PAT, notamment des liens entre la collectivité, généralement porteuse du PAT, et la Chambre d'agriculture.

Les relations entre **structures de développement agricole**, leur place dans le PAT et **les méthodes d'animation des agents** de ces structures des PAT jouent également un rôle important dans l'implication des agriculteurs.

Enfin, les caractéristiques des **agriculteurs et collectifs d'agriculteurs** du territoire concerné par le PAT influencent incontestablement leur mode de participation et les conditions de celle-ci.



<sup>1</sup> Pour en savoir plus sur le CAS-DAR : <https://agriculture.gouv.fr/developpement-agricole-et-rural-casdar>

## Projet ONVAR 2019 : identifier des outils « in situ » pour formuler des recommandations

En 2019, le projet ONVAR approfondit la réflexion autour de ces trois niveaux de la problématique mais renouvelle son approche méthodologique et ses objectifs.

	2015-2018	2018-2020
<b>Objectif 3</b>	Produire les outils méthodologiques nécessaires en matière de développement agricole	<b>Suivi et approfondissement d'une sélection d'outils tels qu'ils sont utilisés <i>in situ</i> et une réflexion pour les améliorer</b>
<b>Objectif 4</b>	Diffuser les résultats et expérimenter les outils sur le terrain	<b>Constituer un réseau d'échange qui se basera sur le dispositif « CHANGER » mis en place par le RMT Systèmes de Cultures Innovants</b>

La notion d'outils « in situ » réfère effectivement à l'observation de la pratique des acteurs sur leur terrain, et à la prise en compte de leurs points de vue dans la formulation des recommandations. Pour ce faire, le projet ONVAR 2019 s'est divisé en deux parties. Il a consisté en une **première phase d'entretiens** sur les méthodes d'implication des agriculteurs

dans les PAT animés par les conseillers interrogés. Ensuite, un **groupe d'échange autour des situations d'accompagnement d'agriculteurs** dans des projets alimentaires de territoire s'est tenu à la Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône. Ce groupe d'échange s'est inspiré de la méthodologie d'animation du projet CHANGER, détaillé ci-dessous.

### Premier groupe d'échange du 4 juin 2019 et constitution d'un réseau d'échange autour des situations d'accompagnement d'agriculteurs

Un groupe d'échange a été organisé en suivant la méthodologie du projet CHANGER. Ce projet est un ensemble de dispositifs d'échanges entre pairs (DEEP) visant à créer des espaces de discussion entre conseillers agricoles sur la pratique de leur métier et son évolution<sup>2</sup>. Il se fonde

sur une méthodologie inspirée des cadres théoriques de l'ergonomie et de la didactique professionnelle, permettant d'analyser collectivement la pratique d'un métier à travers ce qu'on appelle les « **situations de travail** ». Il s'agit de l'activité réelle d'un travailleur, en

---

<sup>2</sup> Pour en savoir plus sur le projet CHANGER : <http://www.ecophytopic.fr/tr/innovation-en-marche/programmes-casdar/changer->

[echanger-sur-le-m%C3%A9tier-de-conseiller-pour](#)

opposition à l'activité « prescrite » qui correspond aux missions inscrites sur la fiche de poste d'un métier. Nous avons collectivement exploré et analysé des situations d'accompagnement

d'agriculteurs dans des projets alimentaires pour identifier les actions des conseillers qui favorisent cet engagement de la part des agriculteurs.

### Type d'action agri-alimentaire

Aide à l'installation ou la diversification  
Projet public de zone agricole périurbaine  
nourricière



Commercialisation  
Marque territoriale  
Sensibilisation des consommateurs et  
promotion des produits locaux



Filières territorialisées



### Exemples de situation d'accompagnement d'agriculteurs

*Un technicien de Métropole nous a fait part de sa participation à une réunion d'un groupe local agriculture pour discuter de deux candidats à l'installation sur un site défriché dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour faciliter l'installation sur le territoire métropolitain*

*Une salariée d'organisme de développement agricole a présenté la co-animation d'une formation de deux jours sur la création d'un magasin de producteurs pour mobiliser les agriculteurs.*

*Un conseiller de Chambre d'agriculture a choisi de parler de sa manière de mener ce qu'il nomme un « diagnostic-action » dans le cadre d'un PAT afin d'intéresser les agriculteurs aux futures actions du PAT, notamment l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective*

L'échange autour des situations a donc permis **d'identifier des méthodes et actions qui favorisent l'implication des agriculteurs dans les PAT**. Elles ont été reprises pour les ressources du projet ONVAR.

### Ressources du projet ONVAR 2019 : des recommandations pour mieux impliquer les agriculteurs dans les PAT

Préconisations au niveau du dispositif territorial

**« Identifier et connaître les acteurs agri-alimentaires du territoire »**

Il semble d'abord important d'identifier et de rencontrer les acteurs du développement agricole et territorial du territoire. Dans ces deux « archipels », la gouvernance territoriale et les acteurs du développement agricole, deux types d'acteurs semblent particulièrement importants à repérer. Il s'agit d'une part des **structures intermédiaires** entre les acteurs institutionnels et les agriculteurs. D'autre part, les conseillers agricoles

préconisent d'identifier et de connaître les **agriculteurs « têtes de réseaux »**.

**« Favoriser les logiques de coopération entre les acteurs du développement agricole et territoriale »**

Lorsque la collectivité, généralement porteuse du PAT, favorise une **démarche partenariale** avec la Chambre d'agriculture de son territoire, ou lorsque les deux structures co-portent le PAT, **les réseaux d'acteurs et d'agriculteurs au sein de ces deux archipels sont plus susceptibles de travailler ensemble**. La volonté d'impliquer une multitude de profils d'agriculteurs devrait inciter la collectivité à adopter cette démarche avec les autres acteurs, non

institutionnels, du développement agricole.

*« Mettre en place des « groupes locaux agriculture », un outil de gouvernance efficace pour mobiliser les agriculteurs »*

C'est donc le **choix du travail multipartenarial** entre tous ces acteurs qu'il semble judicieux de faire, avec pour la collectivité une position de neutralité revendiquée. La création **d'instances de gouvernance localisées et ouvertes**, à l'échelle communal, semble être un bon outil pour cela. Plusieurs conseillers ont donné l'exemple des « groupes locaux agriculture ». Ces groupes permettent d'impliquer l'ensemble des acteurs, au premier rang desquels les agriculteurs du territoire, dans les réflexions sur l'agriculture et l'alimentation, voire dans la mise en place d'actions concrètes pour le projet alimentaire territorial.

## Préconisations au niveau des agents et structures de développement agricole

*« Favoriser la collaboration interne entre conseillers de différents postes et services »*

Au sein d'une même structure de développement agricole ou territorial, ces logiques de coopération devraient être mises en œuvre. L'animation d'un projet alimentaire de territoire requiert de **nombreuses compétences variées qui peuvent être puisées dans les différentes ressources d'une même structure**. La **collaboration entre les différents postes de conseillers, entre les différents services de la structure**, paraît donc nécessaire pour une vision globale du projet alimentaire.

*« Créer des espaces de discussion sur le travail au sein des structures de développement agricole (en s'inspirant du dispositif CHANGER) »*

Nous avons déjà abordé la méthodologie du projet CHANGER sur laquelle s'est fondée le premier groupe d'échange organisé en juin 2019 avec une dizaine de conseillers agricoles. Au-delà des fruits de ces échanges qu'on retrouve dans les différentes recommandations présentées dans cette partie, **la méthodologie même du dispositif est intéressante et reproductible au sein de chaque structure** pour une meilleure adaptation des conseillers à leurs missions d'animation de PAT.

*« Organiser des temps de concertation dédiés aux agriculteurs »*

Un des freins qui est régulièrement mentionné par les conseillers à la participation agricole aux PAT est lié à la temporalité des actions du PAT, à court et long terme. Il semble donc logique de veiller à **adapter les événements et actions d'un PAT aux contraintes du monde agricole**. Par ailleurs, il semble intéressant d'organiser des temps d'échange exclusivement pour les agriculteurs pour comprendre leurs visions et entendre leurs préoccupations.

## Préconisations au niveau des agriculteurs et collectifs d'agriculteurs

### « Identifier et connaître les réseaux professionnels agricoles du territoire »

Il semble pertinent d'identifier les **réseaux sociotechniques et socioprofessionnels** dans lesquels sont insérés les différents agriculteurs d'un territoire. Les travaux de l'ingénieur agronome et docteur en géographie Nabil Hasnaoui Amri montrent la pertinence de ce diagnostic (Hasnaoui Amri, 2018). Sur le territoire de la région de Montpellier, il distingue trois « groupes » d'agriculteurs que sont les viticulteurs néo-corporatistes, les néo-maraîchers et les éleveurs pastoraux, et donc trois modes de participation à la politique agroécologique et alimentaire de Montpellier Méditerranée Métropole. Réutiliser les critères de distinction de ces groupes

permettrait de comprendre les conditions de participation des différents réseaux d'agriculteurs d'un territoire.

### « Suivre une méthodologie de constitution d'un collectif d'agriculteurs inspirée de la sociologie de la traduction »

Suivre une démarche de construction d'un réseau d'acteurs permet de comprendre étape par étape comment mobiliser les agriculteurs d'un territoire dans un projet (Callon, 1986). Le schéma ci-dessous reprend les étapes détaillées par le sociologue Michel Callon au regard d'actions décrites par une salariée d'organisme de développement agricole pour accompagner un collectif d'agriculteur dans la création et la gestion d'un magasin de producteurs.

